



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Indonésie

Question au Gouvernement n° 2765

Texte de la question

TREMBLEMENT DE TERRE A JAVA

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Guillet, pour le groupe UMP.

M. Jean-Jacques Guillet. Monsieur le ministre des affaires étrangères, pour la deuxième fois en deux ans et demi, l'Indonésie, cinquième pays du monde par sa population, est touchée par une catastrophe naturelle d'une ampleur dramatique. Après l'île de Sumatra, qui a été frappée par le tsunami dans sa province d'Aceh, c'est l'île de Java qui est aujourd'hui touchée, en son coeur historique et culturel de Yogyakarta et dans la région de Solo. Il y a deux ans et demi, la France avait apporté une aide importante, qui a été particulièrement appréciée tant par la population indonésienne que par le gouvernement avec lequel nous entretenons des relations extrêmement étroites et cordiales.

En tant que président du groupe d'amitié France-Indonésie de l'Assemblée nationale, je voudrais - me faisant l'écho du sentiment général sur tous les bancs de cette assemblée - exprimer toute ma solidarité et toute ma compassion envers les victimes du séisme : on dénombre aujourd'hui 5 400 morts, de nombreux blessés et quelque 200 000 sans abri.

Après l'effort consenti à la suite du tsunami, j'aimerais savoir, monsieur le ministre, comment nous allons manifester notre solidarité avec l'Indonésie et les populations touchées lors des prochains jours.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, c'est parce que la zone touchée est particulièrement peuplée que l'on déplore 5 400 morts, 20 000 blessés et 200 000 sans abri.

La France a immédiatement fait savoir aux autorités indonésiennes qu'elle était à leur service.

Le jour du séisme, grâce au ministère de la santé - dont je salue les équipes - un avion est parti avec cinq évaluateurs, dont deux médecins du SAMU.

Le lendemain, un C 135 du ministère de la défense a décollé avec du matériel chirurgical d'urgence, des médicaments et quarante personnes à son bord : dix médecins du SAMU, dix infirmières et vingt personnes de la protection civile, grâce au ministère de l'intérieur.

Hier soir, le ministère des affaires étrangères a affrété un avion de quarante tonnes de fret humanitaire et d'appareils d'épuration de l'eau.

Ce soir, trois ou quatre nouvelles équipes chirurgicales partiront, grâce au ministère de la santé, rejoindre à Klaten, à cinquante kilomètres du séisme, les équipes déjà sur place.

Je tiens à souligner la bonne coordination non seulement entre les autorités indonésiennes et les autorités françaises, mais également entre les ministères de l'intérieur, de la défense, de la santé et des affaires étrangères. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2765

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mai 2006